

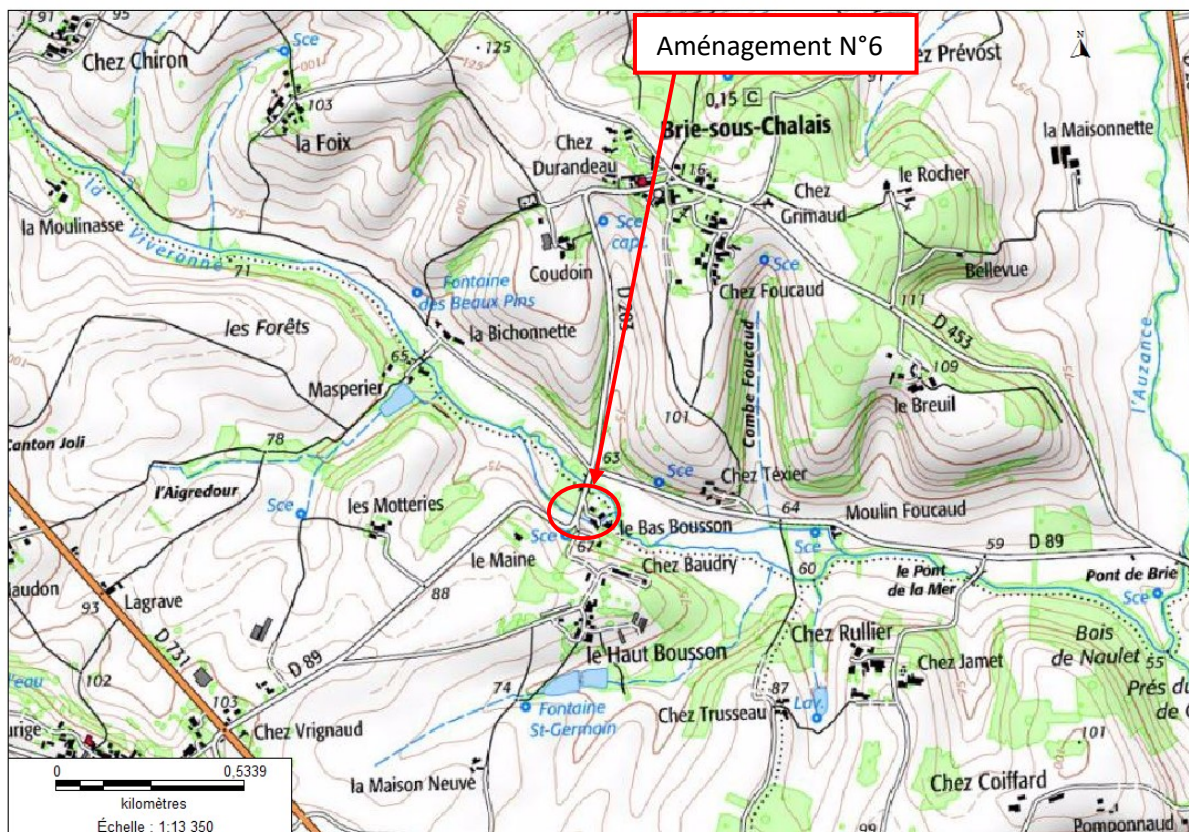
Ruisseau de la Viveronne

Fiche N°6

Maître d'ouvrage : SIAH des bassins Tude et Dronne Aval (16)

Date des travaux : Hiver 2015

Contact pour tout renseignement sur ce projet : Gaël PANNETIER 06.16.52.26.78



	Avant travaux	Après Travaux
Constat	Ouvrage partiellement franchissable	L'ouvrage est aujourd'hui franchissable sauf au cours d'été sévères.
Détermination des causes des dysfonctionnements et conséquences sur le milieu	<p>Au cours de l'année 2013, le CG 16 a restauré l'intégralité de cet ouvrage d'art. Il avait été demandé par le syndicat que le CG 16 intègre des travaux de restauration de la continuité écologique au niveau de cet ouvrage qui était un frein. L'Onema 16 avait également appuyé cette demande au travers du dossier Loi sur l'Eau.</p> <p>La fosse aval avait été conservée malgré les contraintes techniques qu'elle génère.</p> <p>Deux ans après les travaux, il apparaît que l'ouvrage n'est de nouveau pas totalement « transparent » du fait de la mise en place naturelle des matériaux apportés. Hauteur de chute à rattraper : 30 cm</p>	<p>Le rechargement de ce site a permis de compléter les travaux réalisés deux ans auparavant.</p> <p>Un apport de matériaux du type galet remblais et blocs a permis d'atteindre les objectifs de continuité.</p>
Distance depuis la confluence	6 700 m	6700m
Objectifs à atteindre	Rendre cet ouvrage franchissable à toutes les espèces piscicoles toute l'année	L'ouvrage est de nouveau franchissable pour toutes les espèces piscicoles.
Travaux à réaliser	Sur 100 m en aval du pont, compléter et optimiser les aménagements déjà en place. Noyer le seuil du pont avec lame d'eau de 10 cm en niveau moyen.	<p>Un rechargement a été effectué en complément des aménagements déjà existants. Le galet remblai est venu restructurer et renforcer les seuils déjà existants.</p> <p>La lame d'eau est remontée sur le seuil du pont.</p>
Aspects administratifs	DIG en cours + déclaration de travaux	
Quantité et Coût estimatifs	45 t - galet remblai et blocs	<p>Galet remblais : 30t</p> <p>Blocs 300/600 : 15t</p>
Propriétaire des Parcelles	<p>Basé sur IPR de 2010. Un partenariat de suivi sera proposé à la fédération de la pêche 16 pour 2016 – 2018</p> <p>Répertoire d'exemples + suivi photo</p>	

**Avant les tout premiers travaux :
Aval du pont en 2013**



Après travaux : Aval du pont en janvier 2016



Aval du Pont en mars 2015



Aval du pont en avril 2016



Avant travaux : chute aval du pont en 2015



Après travaux : chute aval du pont en avril 2016



Après travaux : rechargement aval pour diminuer les pentes diversifier les écoulements (photos de avril 2016)



Après travaux : Période hivernal crue janvier 2016

